

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 3 avril 2012

**AUDITION DEVANT LE COMITÉ DE DISCIPLINE  
DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. — OFFRE DE RÈGLEMENT**

**CITIGROUP GLOBAL MARKETS INC.**

Le Comité de discipline de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) tiendra une audition le 18 mai 2012, à 11 h 00, afin de se prononcer sur une offre de règlement négociée entre le personnel de la Division de la réglementation de la Bourse et Citigroup Global Markets Inc., un participant agréé de la Bourse, suite à la signification d'une plainte disciplinaire à Citigroup Global Markets Inc.

Lieu : Bourse de Montréal Inc.  
Salle du conseil  
800, square Victoria  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)

L'offre de règlement proposée concerne des allégations selon lesquelles Citigroup Global Markets Inc. aurait permis l'accès au système de négociation automatisé de la Bourse pour un de ses employés, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2010 et le 30 mars 2011, sans avoir obtenu au préalable l'approbation de la Bourse.

Conformément à l'article 4154 des Règles de la Bourse, cette audition se tiendra à huis clos tant que l'offre de règlement n'aura pas été acceptée par le Comité de discipline de la Bourse.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Francis Larin, directeur et conseiller juridique, Division de la réglementation, au 514-871-3516 ou par courriel à l'adresse [flarin@m-x.ca](mailto:flarin@m-x.ca).

François Gilbert  
Vice-président, Affaires juridiques (produits dérivés)

Circulaire no : 051-2012